



Secrétariat Général

Direction générale des  
ressources humaines

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction du recrutement

---

## **Concours du second degré – Rapport de jury**

**Session 2014**

### **CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL (PLP)**

**CONCOURS EXTERNE ET CAFEP**

**SECTION BIOTECHNOLOGIES**

**Option : SANTE - ENVIRONNEMENT**

**Rapport de jury présenté par Françoise GUILLET  
Présidente de jury**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury**

## SOMMAIRE

<b>Composition du jury</b>	<b>Page 3</b>
<b>Renseignements statistiques</b>	<b>Page 6</b>
<b>Epreuves d'admissibilité</b>	
<b>Epreuve de mise en situation professionnelle</b>	<b>Page 8</b>
<b>Seconde épreuve</b>	<b>Page 11</b>
<b>Epreuves d'admission</b>	
<b>Epreuve de mise en situation professionnelle</b>	<b>Page 16</b>
<b>Epreuve d'entretien à partir d'un dossier</b>	<b>Page 20</b>
<b>Conclusion générale</b>	<b>Page 23</b>

## COMPOSITION DU JURY

### Présidente du jury

Mme Françoise GUILLET, Inspectrice générale de l'éducation nationale

### Vice-présidents

Mme Marie-Françoise BURG, inspectrice de l'éducation nationale

M. Mohamed-Ali MAMDOUH, inspecteur de l'éducation nationale

Mme Anne DURAND inspectrice de l'éducation nationale

### Secrétaire général

M. Patrick AVIGNON, adjoint au chef d'établissement

### Membres

Madame ou Monsieur		qualité	académie d'exercice
ABAT	Patrice	professeur de lycée professionnel	VERSAILLES
ABIZA	Béatrice	professeur de lycée professionnel	NANCY-METZ
ARMAGNAC	Catherine	Inspecteur de l'éducation nationale	TOULOUSE
AUVINET	Armel	professeur de lycée professionnel	LIMOGES
BAILLY	Catherine	professeur de lycée professionnel	ORLEAN TOURS
BANCAREL	Béatrice	professeur de lycée professionnel	CLERMONT FERRAND
BANON	Patricia	Inspecteur de l'éducation nationale	VERSAILLES
BATTIN	Marie Christine	Inspecteur de l'éducation nationale	GRENOBLE
BERGAMINI	Lucie	professeur de lycée professionnel	POITIERS
BERNARD	Christine	professeur de lycée professionnel	ROUEN
BERRADA	Said	Inspecteur de l'éducation nationale	CLERMONT FERRAND
BETHENCOURT	Sophie	professeur de lycée professionnel	POITIERS
BIZE	Thibault	professeur de lycée professionnel	BESANCON
BOISSIMON	Sylviane	professeur de lycée professionnel	REIMS
BOUCHE	Thomas	professeur de lycée professionnel	NANCY-METZ
BOUNEGAR	Mourad	professeur de lycée professionnel	BORDEAUX
BRACHET	Cécile	professeur de lycée professionnel	BORDEAUX
BRAULT	Bernard	Inspecteur de l'éducation nationale	PARIS
BRUN	Maryline	professeur de lycée professionnel	GRENOBLE
CANESSA	Michèle	professeur de lycée professionnel	NICE
CASTAGNE	Patrice	professeur de lycée professionnel	GRENOBLE
CHIAVASSA	Karine	professeur de lycée professionnel	NANTES
CHICAULT	Céline	professeur agrégé	RENNES
CLERBOUT	Loïc	professeur de lycée professionnel	AMIENS
CLOUP	Isabelle	professeur certifié	BORDEAUX
COMPAIN	Sandrine	professeur de lycée professionnel	ORLEANS TOURS
CORDEIRO	Julien	professeur de lycée professionnel	CRETEIL
COSTE	Laurence	professeur certifié	NICE
COURDIER	Véronique	professeur de lycée professionnel	RENNES
COURSON	Nelly	professeur de lycée professionnel	NANTES
COUSTAU	Christine	professeur de lycée professionnel	TOULOUSE
DARTOY	Marie-Claude	professeur de lycée professionnel	NANCY-METZ
DEHAIBE	Carine	professeur de lycée professionnel	AMIENS
DELEMOTTE	Elisabeth	professeur de lycée professionnel	NANCY METZ
DELGENES	Jean Baptiste	professeur de lycée professionnel	NANCY METZ
DERMY	Sylvie	professeur de lycée professionnel	AMIENS

DERRIEN	Claudine	professeur de lycée professionnel	RENNES
DESSOLIN	Sophie	professeur de lycée professionnel	NICE
DICK	Christophe	professeur de lycée professionnel	LIMOGES
DIENE	Isabelle	professeur de lycée professionnel	LILLE
DRUART	Sébastien	professeur de lycée professionnel	AMIENS
DUCHESNE	Irène	Inspecteur de l'éducation nationale	CRETEIL
EL HAIKALI	Bouazza	professeur de lycée professionnel	GRENOBLE
EMPRIN	Cécile	professeur de lycée professionnel	CRETEIL
FISCHER PELOQUIN	Karine	professeur de lycée professionnel	CLERMONT-FERRAND
FONTAINE	Michelle	professeur de lycée professionnel	AIX MARSEILLE
FOURCADE	Laure	professeur de lycée professionnel	NANTES
FRAGA	Shirley	professeur de lycée professionnel	BORDEAUX
FRANCISCO	Véronique	professeur de lycée professionnel	ROUEN
FUNDONE POSA	Alexandre	professeur de lycée professionnel	NICE
GAUTHIER	Daniel	professeur de lycée professionnel	GRENOBLE
GENESIO	Marie-Agnès	professeur de lycée professionnel	DIJON
GERAUDIE	Muriel	Inspecteur de l'éducation nationale	LIMOGES
GIRON	Laure	professeur de lycée professionnel	BESANCON
GOUSSE VILDY	Sophie	professeur de lycée professionnel	VERSAILLES
GRECO	Dorothée	professeur de lycée professionnel	POITIERS
GUENEGOU	Brigitte	professeur de lycée professionnel	NANTES
GUILLAUD	Jeff	professeur de lycée professionnel	BORDEAUX
HALLEGOUET	Armelle	professeur de lycée professionnel	RENNES
HALLEGOUET	Philippe	professeur de lycée professionnel	RENNES
HENRIOT	Gwennaëlle	professeur de lycée professionnel	DIJON
HEURTAUX	Françoise	professeur de lycée professionnel	NANTES
HOCH	Marie-Noël	professeur de lycée professionnel	STRASBOURG
KOCH	Laure	professeur de lycée professionnel	AIX-MARSEILLE
LAROSE	Nathalie	professeur de lycée professionnel	RENNES
LAVOINE	Nora	professeur de lycée professionnel	NANCY METZ
LEFEBVRE	Cyndy	professeur de lycée professionnel	ROUEN
LE GENDRE	Arnaud	professeur de lycée professionnel	RENNES
LEVIEL	Bénédicte	Inspecteur de l'éducation nationale	LILLE
LEYNAUD	Christine	professeur de lycée professionnel	CLERMONT FERRAND
LIEUTARD	Vincent	professeur de lycée professionnel	LYON
LIEUTAUD	Clément	professeur de lycée professionnel	GRENOBLE
LIPOVAC	Linda	professeur de lycée professionnel	BESANCON
LUCIANI	Guillaume	professeur de lycée professionnel	AIX-MARSEILLE
MANCINI	Ludivine	professeur de lycée professionnel	REIMS
MARTINEZ	Annie	professeur de lycée professionnel	AIX MARSEILLE
MEILLER	Jacqueline	Inspecteur de l'éducation nationale	LYON
MENU	Chantal	Inspecteur de l'éducation nationale	AMIENS
MERIC	Isabelle	professeur de lycée professionnel	MONTPELLIER
MERRIAUX	Fabienne	Inspecteur de l'éducation nationale	NANCY METZ
MESSE	Anne Marie	Inspecteur de l'éducation nationale	NANCY METZ
MOLINIER	Lionel	professeur certifié	MONTPELLIER
MORVAN	Joëlle	Inspecteur de l'éducation nationale	CAEN
PANNETIER	Catherine	professeur certifié	VERSAILLES
PASCAL	Martine	Inspecteur de l'éducation nationale	AIX MARSEILLE
PASQUALE	Florence	professeur de lycée professionnel	NICE
PEYROT	Sophie	professeur de lycée professionnel	ORLEAN TOURS
PONS PORTES	Marie Adeline	professeur de lycée professionnel	NICE
PORTERES	Valérie	professeur de lycée professionnel	TOULOUSE
POUGET	Aymeric	professeur de lycée professionnel	MONTPELLIER
RAHMANI	Fouad	professeur de lycée professionnel	PARIS

RAULET	Sophie	professeur de lycée professionnel	RENNES
RELIN	Marie-Claude	professeur de lycée professionnel	DIJON
RIOLET	Corinne	professeur de lycée professionnel	ORLEANS TOURS
ROUMIEU BLANES	Isabelle	professeur de lycée professionnel	RENNES
RUA	Marie Odile	professeur de lycée professionnel	AIX MARSEILLE
SALADO	Morgane	professeur de lycée professionnel	POITIERS
SCHAMME	Marie-Pascale	Inspecteur de l'éducation nationale	ROUEN
SCHMITT	Michèle	professeur de lycée professionnel	CRETEIL
SIEURAC	Michel	professeur de lycée professionnel	VERSAILLES
SILLAC	Thierry	professeur de lycée professionnel	NANTES
SIMONPIETRI	Sandrine	professeur de lycée professionnel	NICE
SIOMBOING	Cécile	professeur de lycée professionnel	LILLE
SULLO	Véronique	professeur de lycée professionnel	DIJON
TERRET	Michèle	Inspecteur de l'éducation nationale	BORDEAUX
THAUVIN	Danièle	professeur de lycée professionnel	ORLEANS TOURS
THIRAUT	Estelle	professeur de lycée professionnel	REIMS
TIMON	Colette	professeur de lycée professionnel	NANTES
TUCHAGUES	Marie-Christine	professeur de lycée professionnel	BORDEAUX
VACHERON	Sylvie	professeur de lycée professionnel	NANCY-METZ
VALLENARI	Florence	professeur certifié	TOULOUSE
VANAUTRIVE	Séverine	Inspecteur de l'éducation nationale	BESANCON
VAZ SANTIAGO	Hélène	professeur de lycée professionnel	MONTPELLIER
VAZ SANTIAGO	Jocelyn	professeur de lycée professionnel	MONTPELLIER
VIDAL	Karine	professeur de lycée professionnel	NICE
ZINK	Olivier	professeur de lycée professionnel	STRASBOURG

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

### CONCOURS EXTERNE DU CAPLP

<b>Candidats inscrits</b>	<b>765</b>
<b>Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité</b>	<b>356</b>
<b>Candidats admissibles</b>	<b>271</b>
<b>Candidats présents aux épreuves d'admission</b>	<b>159</b>
<b>Nombre de postes</b>	<b>215</b>
<b>Candidats proposés pour l'admission</b>	<b>122</b>
<b>Epreuves d'admissibilité</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>07.73</b>
<b>Moyenne des candidats admissibles</b>	<b>08.99</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admissible</b>	<b>05.34</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>18,20</b>
<b>Epreuves d'admission</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>10,93</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>12,42</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>19.50</b>
<b>Ensemble du concours</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>10,24</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>11,41</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admis</b>	<b>07.99</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>17.01</b>

## **Concours d'accès aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)**

<b>Candidats inscrits</b>	<b>142</b>
<b>Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité</b>	<b>60</b>
<b>Candidats admissibles</b>	<b>22</b>
<b>Candidats présents aux épreuves d'admission</b>	<b>16</b>
<b>Nombre de postes</b>	<b>10</b>
<b>Candidats proposés pour l'admission</b>	<b>10</b>
 <b>Epreuves d'admissibilité</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>08.17</b>
<b>Moyenne des candidats admissibles</b>	<b>12.28</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admissible</b>	<b>05.34</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>18,20</b>
 <b>Epreuves d'admission</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>10,77</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>12,58</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>17.04</b>
 <b>Ensemble du concours</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>11,07</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>12,47</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admis</b>	<b>10.66</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>15.01</b>

## EPREUVES D'ADMISSIBILITE

### **ECRIT 1 - Première épreuve admissibilité**

**Durée : 5 heures – coefficient : 1**

Moyenne générale : 7,7/20

Note la plus haute : 18,75 /20

Note la plus basse : 01/20

Moyennes : 7,3 CAPLP et 9,2 CAFEP

### **Sujet**

***Sujet consultable sur le site du ministère SIAC 2***

### **La fonction de reproduction chez la femme**

Les connaissances sur la physiologie de la reproduction, les progrès techniques et cliniques ont permis une évolution dans la maîtrise de la reproduction humaine. Ainsi, la contraception et la contragestion assurent le choix du moment et du nombre de grossesses. L'assistance médicale à la procréation (AMP), elle, regroupe les techniques médicales qui permettent d'aider les couples hypoféconds dans leur désir de procréation.

1-Exposer les phénomènes physiologiques qui préparent l'organisme de la femme à la gestation.

Les techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) telles que la fécondation in vitro (FIV), le transfert de gamètes ou de zygotes sont précédés par des traitements hormonaux.

2 Présenter les différents analogues des hormones sexuelles utilisés en thérapeutique.

Pour les femmes de la puberté à la ménopause, il est nécessaire d'ajouter aux pertes basales de fer celles liées aux hémorragies menstruelles. Celles-ci correspondent à 12,5 à 15 mg de fer par mois. Un des facteurs majeurs de variation du volume des règles est l'utilisation de certains modes de contraception. Les contraceptifs oraux peuvent diminuer de 50% ce volume alors qu'une augmentation de plus de 100% peut être observée chez les femmes utilisatrices d'un Dispositif Intra-Utérin (DIU) (*source : Apports nutritionnels conseillés pour la population française, AFSSA*).

3-Proposer les menus sur une journée pour une femme en âge de procréer en vérifiant l'apport en fer.

ANNEXES :

Annexe 1 : Adapté de « **Les analogues des Gonadotrophines** » : médecine thérapeutique endocrinologie reproduction volume 4 n°3 p173-177 mai juin 2002.

Annexe 2 : Adapté de «Recommandation de bonne pratique AFSSAPS » **Les médicaments inducteurs de l'ovulation**, avril 2004.

Annexe 3 : **Teneur en fer des aliments** valeurs obtenues à partir de la table de composition des aliments du CIQUAL (Centre d'Information sur la Qualité des Aliments).

Annexe 4 : **ANC en fer**

Apports nutritionnels conseillés pour la population française Edition Tec et Doc : Lavoisier

## RAPPORT

**Rapport établi par Mesdames BANCAREL, BOISSIMON, CHICAULT, CLOUP, EMPRIN, LAROSE, MERIC, PANNETIER, PONS-PORTES, PORTERES, ROUMIEU, SALADO, SIMONPIETRI, SIOMBOING, THAUVIN, THIRAUT, VALLENARI, VILDY-GOUSSE et Messieurs BERRADA, BIZE, BOUCHE, CORDEIRO, FUNDONE-POSA, GUILLAUD, MOLINIER, LE GENDRE, LIEUTARD, LIEUTAUD, RAHMANI, VAZ-SANTIAGO.**

### **Commentaires**

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de spécialité. Par ailleurs, les candidats doivent maîtriser les connaissances relatives au programme (BOEN n° 7 du 08/07/2010).

Dans le cadre de la nouvelle définition de l'épreuve, le candidat est invité à rédiger les réponses aux questions du sujet en considérant les compétences sur lesquelles il est évalué : la mobilisation des connaissances à bon escient, l'exploitation et l'analyse des documents, la pertinence de l'argumentation, la qualité de la synthèse élaborée, les qualités rédactionnelles et la structuration de la copie, la rigueur du vocabulaire utilisé.

De façon générale, le jury constate une amélioration de la présentation des copies : certaines restent toutefois difficiles à lire par un manque de soin apporté à l'écriture, à la présentation, à la structure et la syntaxe ...

Une lecture fine et complète du sujet (questions et annexes) est indispensable afin d'éviter le hors sujet : la réponse doit être élaborée en fonction des termes de l'énoncé. Le jury a apprécié les copies dans lesquelles les notions abordées par le sujet ont été définies.

Le jury rappelle que la rédaction du candidat doit être exempte de toute digression ou opinion personnelle qui ne font que dévaloriser la qualité de la copie. L'enseignant est un éducateur qui agit de façon éthique et responsable.

**Le jury fait les remarques suivantes concernant :**

La mobilisation des connaissances à bon escient

L'ensemble des domaines de connaissances n'est pas suffisamment maîtrisé et approfondi.

*Exemples : Question 1 : l'origine des hormones, la variation cyclique des taux sanguins, les effets sur les organes cible, les rétrocontrôles ....*

*Question 3 : les menus équilibrés respectant les repères du Programme National Nutrition*

*Santé, la biodisponibilité du fer, les facteurs influant son absorption ...*

Le jury constate une confusion dans la compréhension des termes.

*Exemples : Question 1 : les phénomènes physiologiques préparant à la gestation ne correspondent pas à la fécondation seule ou à la gestation elle-même.*

*Question 3 : un menu n'est pas une ration.*

Les connaissances scientifiques et techniques présentées par les candidats doivent être précises et actualisées.

### L'exploitation et l'analyse des documents

L'exploitation ne doit pas se limiter à une retranscription linéaire ni à une paraphrase des documents. Il est attendu des candidats une organisation personnelle et cohérente des informations extraites de l'ensemble des annexes.

La plupart des candidats s'est contentée de résumer les documents sans les analyser.

### La pertinence de l'argumentation

Le jury constate un manque général d'argumentation. Il souhaite une justification des constats posés qui s'appuient sur des connaissances scientifiques et techniques.

*Exemple : Question 2 : la justification de l'intérêt des différentes générations d'analogues hormonaux.*

### La qualité de la synthèse élaborée

Il est attendu des candidats un raisonnement logique et structuré ciblant les informations essentielles.

*Exemple : Question 1 : l'anatomie de l'appareil reproducteur féminin, le complexe hypothalamo-hypophysaire, le cycle ovarien, le cycle utérin, les régulations hormonales.*

Le jury a apprécié la présence de schémas titrés, légendés et commentés (notamment pour la question 1) et de tableaux (questions 2 et 3).

### Les qualités rédactionnelles et la structuration de la copie

Une introduction et une conclusion générales sont nécessaires, elles doivent être concises et pertinentes. En introduction, le jury attend des candidats une contextualisation du sujet et une annonce claire de leur plan.

Le développement doit être structuré et suivre le plan annoncé dans l'introduction. Des phrases de transition sont attendues entre les différentes parties. La gestion du temps doit permettre de traiter de façon équilibrée toutes les parties du sujet.

Le métier d'enseignant nécessite une syntaxe et une orthographe irréprochables.

### La rigueur du vocabulaire utilisé

Le jury regrette que la majorité des candidats n'utilise pas un vocabulaire scientifique adapté au niveau attendu. Il rappelle que les abréviations et les sigles utilisés, y compris ceux des annexes, doivent être définis et décodés. Exemples : FSH, LH, ANC ...

## **ECRIT 2 – Seconde épreuve admissibilité**

**Durée : 5 heures – coefficient : 1**

Moyenne générale : 8,5/20

Note la plus haute : 19 /20

Note la plus basse : 01/20

Moyennes : 8,6 CAPLP et 8,2 CAFEP

### **Sujet**

*Sujet consultable sur le site du ministère SIAC 2*

#### **Adapter son logement au grand âge, un chantier à anticiper**

L'arrivée dans le troisième, puis le quatrième âge, de la génération des baby-boomers crée de nouveaux besoins pour adapter les logements. D'autant qu'une très grande majorité de Français plaident pour une prise en charge à domicile plutôt qu'en institution.

En France, le parc immobilier a été très peu conçu pour des personnes qui, peu à peu, perdent en autonomie. La loi du 11 février 2005 pour *"l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées"* a défini un certain nombre de normes, qui ne sont intégrées dans les constructions que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Dans l'ancien, aucune obligation n'a été imposée aux propriétaires.

#### **L'AIDE DES ASSOCIATIONS**

Avant même que les difficultés apparaissent, il faut envisager des travaux de transformation. Première solution, passer par un ergothérapeute libéral. *"Nous mettons en lumière les situations de handicap liées à la personne dans l'appartement ou la maison, et donnons des préconisations pour les pallier"*, témoigne Elodie Driessen, ergothérapeute à l'hôpital Ambroise-Paré à Boulogne-Billancourt.

Deuxième bon réflexe, faire appel à un professionnel de l'immobilier. Des architectes et des entreprises de maîtrise d'œuvre se sont spécialisés dans des travaux de ce type. Ils peuvent vérifier la faisabilité du projet, mandater des artisans pour réaliser des devis, et assureront la conduite des travaux.

Mais la solution la plus simple reste de contacter la Protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat (PACT) de son département. *"Avec près de 30 000 interventions par an, nous sommes le premier opérateur national sur les questions d'adaptabilité des logements"*, explique Eric Malevergne, chargé de mission à la Fédération des PACT.

Marie Pellefigue LE MONDE 25.02.2013

**1. Analyser les adaptations permettant le maintien à domicile des seniors, mises en œuvre par un organisme d'habitat social dans le cadre de la rénovation de logements.**

**2.** Dans le cadre particulier de la salle d'eau et des WC, destinés à des personnes âgées à mobilité réduite se déplaçant en fauteuil roulant, proposer des adaptations techniques possibles.

**3.** Réinvestir des données du dossier technique afin de traiter avec des élèves de baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne, option à domicile, dans le cadre de l'enseignement du pôle : Service à l'utilisateur, la partie 1.7.2 du référentiel.

- **Annexe 1. Cahier des charges d'une rénovation de logements adaptés aux personnes âgées, mise en œuvre par un organisme d'habitat social.** Source: Office public départemental de l'habitat social, 2012.

- **Annexe 2. Plans d'un pavillon avant et après adaptation pour personnes âgées / personnes à mobilité réduite.** Source: Office public départemental de l'habitat social, 2012.

- **Annexe 3. Guide de la loi handicap du 11 février 2005.** Source: Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, Guide de la loi, page 10, Ministère de la Santé et des Solidarité.

- **Annexe 4. Circulaire interministérielle n°DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation / Annexe 7 Maison individuelles neuves.** Source: Ministère du logement et de la ville.

- **Annexe 5. Fiches techniques:**

- 1- **Plan vasque** Formilia spherik, Jacob Delafon, Catalogue Collection 2013;
- 2- **Mitigeurs** Euroéco spécial et Grohtherm 2000, Grohe, Catalogue Collections Salles de bains;
- 3- **Miroir**, Normbau, Catalogue Sanitaires, 2012/2013;
- 4- **Receveur** Lifetime, Villeroy et Boch, Guide Solutions Douche 2011;
- 5- **Barre d'appui**, Pellet asc;
- 6- **Siège de douche** Pellet asc;
- 7- **Paroi de douche** Ronal - Sanswiss, Solutions Seniors, Les Essentiels, Tendance 2012, Espace Aubade;
- 8- **WC** suspendu Latitude, Collections Allia 2013 Salle de bains;

- **Annexe 6. Précisions sur les besoins des usagers en matière d'accessibilité des salles d'eau à usage individuel.** Source: Guide des salles d'eau accessibles à usage individuel dans les bâtiments d'habitation, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, juillet 2012.

- **Annexe 7. Solutions d'aménagement et de sécurité des logements pour les seniors et personnes à mobilité réduite.** Source: Solutions Seniors, Les Essentiels, Tendance 2012, Espace Aubade.

- **Annexe 8. L'évaluation de la glissance d'un carreau céramique.** Source Point P / Fédération française de bâtiment.

- **Annexe 9. classement UPEC.** Source : e-Cahiers du CSTB, Cahier 3509 – Novembre 2004.

- **Annexe 10 : Extrait du référentiel du Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne ; option A : à domicile (D), option B : en structure (S).** Source: Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative, mai 2011.

## RAPPORT

Rapport établi par Mesdames ARMAGNAC, BERGAMINI, BRACHET, CANESSA, COMPAIN, COSTE, COUSTAU, DEHAIBE, DELEMOTTE, DESSOLIN, FONTAINE, FRAGA, GIRON, GRECO, GUENEGOU, HALLEGOUET, KOCH, LEFEBVRE, LEYNAUD, PASQUALE, PEYROT, RELIN, RIOLET, VAZ-SANTIAGO, VIDAL Et Messieurs : AUVINET, BOUNEGAR, CLERBOUT, DELGENES, EL HAIKALI, LUCIANI, POUGET.

### **Commentaires**

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique,

- à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques,
- à proposer des démarches pédagogiques en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques.

Par ailleurs, les candidats doivent maîtriser les connaissances relatives au programme (BOEN n° 7 du 08/07/2010).

### **Le jury fait les remarques suivantes concernant :**

#### La présentation d'une problématique

Le jury constate l'absence de problématique ou une problématique trop restrictive ou la reprise des questions du sujet et/ou l'annonce du plan en guise de problématique.

La problématique doit servir de fil conducteur tout au long de la copie pour parvenir à des propositions de solutions.

*Exemple de problématique : « Quelles solutions d'aménagement du logement envisager pour permettre le maintien à domicile des seniors ...? »*

#### L'exploitation et la synthèse des données

Le choix des annexes à exploiter doit être pertinent.

*Exemple : Question 1 : annexes 1, 2, 3, 4, 7.*

*Question 2 : annexes 4, 5, 6, 7, 8, 9.*

Des candidats se sont limités à recopier une partie des annexes sans exploitation, ni justification. Le sujet exige un classement des données en différents items pour éviter les répétitions.

*Exemple : se référer aux besoins de la personne âgée ou aux risques encourus ou partir des exigences réglementaires.*

Des liens sont attendus entre les informations réglementaires et les différentes annexes.

*Exemple : faire apparaître les niveaux du cahier des charges au regard des plans proposés et des textes législatifs correspondants.*

#### L'analyse critique de solutions et de documents technologiques

Le jury attend du candidat qu'il présente une analyse de la situation et des documents de façon méthodique et qu'il propose des solutions justifiées et argumentées.

*Exemple : description de la situation, formulation d'hypothèses, propositions de mesures correctives ou de solutions justifiées et argumentées, évaluation de ces mesures, conclusion.*

La comparaison entre les exigences réglementaires et la mise en œuvre de solutions fait partie de l'analyse critique.

*Exemples : Question 1 : effectuer une comparaison de l'annexe 2 (plans avant et après adaptation),*

*Question 2 : prendre en compte la salle d'eau et les toilettes, la position assise en fauteuil,*

*les risques, le confort et le maintien de l'autonomie.*

L'argumentation doit faire appel non seulement aux données du dossier technique mais encore à des connaissances personnelles. Elle prend en compte les enjeux sociétaux, économiques et éthiques du maintien à domicile.

*Exemple : la définition de la personne âgée (certains candidats confondent la personne âgée et la personne handicapée) à mobilité réduite, les dispositifs d'aménagement non présentés dans le dossier, le classement UPEC : signification des sigles et indices...*

#### La proposition de pistes d'exploitations pédagogiques

Le jury constate que les candidats ne s'appuient pas suffisamment sur le dossier technique : il convient d'extraire des données pertinentes du dossier technique (annexe(s) précisées) pour présenter des activités élèves réalistes et argumentées, à partir des limites de connaissance du référentiel (annexe 10), de respecter le niveau IV du baccalauréat professionnel.  
La fiche didactique n'était pas attendue.

#### La qualité de la rédaction, la structuration de la composition et la rigueur du vocabulaire

Le devoir nécessite une introduction, des transitions entre les questions et une conclusion : l'introduction situe le sujet dans son contexte actuel, définit les termes clés et annonce le plan. La construction du devoir met en évidence les différentes questions numérotées en conservant une structure logique et ordonnée du sujet. La conclusion ne doit pas se limiter à une reprise des points abordés dans le sujet mais doit proposer un élargissement avec des pistes de réflexion.

*Exemple : la conclusion peut s'appuyer sur le cahier des charges, la réglementation et les besoins de l'utilisateur, en incluant les enjeux sociétaux.*

Afin de faciliter la lecture : il est conseillé de réaliser les tableaux de façon continue sur une même page, d'adopter une écriture soignée et d'éviter les abréviations, de structurer la copie (paragraphe aérés, ponctuations, ...), des schémas accompagnés de commentaires, ...

Il est attendu des candidats une orthographe et une syntaxe irréprochables, un vocabulaire adapté et professionnel.

Enfin, le métier d'enseignant n'autorise pas les jugements subjectifs.

## EPREUVES D'ADMISSION

### ***Epreuve de mise en situation professionnelle***

**Durée 5 h coefficient 2**

Travaux pratiques : quatre heures

Exposé : trente minutes

Entretien : trente minutes

#### Résultats

Moyenne de l'épreuve : 10,86

Note la plus haute : 19,5 / 20

Note la plus basse : 02 / 20

#### SUJETS

Exemples de sujets d'admission

### **Sujet n°1**

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours de travaux pratiques :

- pour une section de : **baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne, option domicile,**
- ayant pour objectif de développer dans la compétence :  
**C3.1.3. Mettre en œuvre des techniques d'entretien du linge.**
- Vous traitez : **la technique du lavage du linge.**

Matériels et produits mis à disposition :

Paniers

1 lot de linge sale

Produits d'entretien du linge

Dossiers à disposition :

Référentiel,

Fiches techniques des appareils,

Notices de tous les produits.

### **Sujet n° 2**

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours de travaux pratiques.

- pour une section de : **CAP assistant technique en milieu familial et collectif**
- ayant pour objectif de développer dans la compétence :  
**C44 F – entretenir le logement et les espaces de vie privée**
- Vous traitez : **l'entretien des objets meublants d'une chambre**

Matériels et produits mis à disposition

Matériel d'entretien des locaux.

Produits d'entretien

Dossiers à disposition :

Référentiel

Fiches techniques

## Sujet n°8

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours de travaux pratiques

- pour une section de : **CAP agent polyvalent de restauration**
- ayant pour objectif de développer la(les) compétence(s) :

**C33 - Préparer des denrées en vue d'une préparation culinaire**

Vous traitez : **la préparation de légumes frais**

Matériels et produits mis à disposition :

Matériels et équipements usuels d'une cuisine collective

Légumes frais

Dossiers à disposition :

Référentiel

Fiches techniques des appareils

## Sujet n°9

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours de travaux pratiques

- pour une section de : **CAP assistant technique en milieux familial et collectif**
- ayant pour objectif de développer la(les) compétence(s) :

**C42C - Mettre en œuvre des techniques de préparations culinaires en collectivités (dans le respect de la démarche de maîtrise des risques – HACCP)**

Vous traitez : **la cuisson dans un liquide**

Matériels et produits mis à disposition :

Matériels et équipements usuels d'une cuisine collective

Cubes déshydratés

Lait

Riz long

Riz rond

Pâtes alimentaires

Semoule de blé dur

Sucre en poudre

Vanille liquide

Sel, poivre

Dossiers à disposition :

Référentiel

Fiches techniques des appareils

## **RAPPORT**

Rapport établi par Mesdames **ABIZA, BAILLY, BANCAREL, BERNARD, BETHENCOURT, BRUN, CHIAVASSA, COMPAIN, COURDIER, DARTOY, DEHAIBE, DERMY, DERRIEN, EMPRIN, FOURCADE, FRANCISCO, GENESIO, HENRIOT, HEURTAUX, HOCH, LAROSE, LEYNAUD, LIPOVAC, MARTINEZ, MERIC, PASQUALE, PONS, RAULET, RELIN, RUA, SCHMITT, SULLO, TAUVIN, TIMON, TUCHAGUES, VACHERON**

et par Messieurs **ABAT, CLERBOUT, CASTAGNÉ, DICK, DRUART, LUCIANI, HALLEGOUET, GAUTHIER.**

### **Commentaires généraux**

Le jury rappelle que l'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes du lycée professionnel. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de préparation incluant obligatoirement des travaux pratiques relatifs à l'environnement pluritechnique, une organisation ou une mise en œuvre d'actions.

Pour se préparer au concours, il est conseillé :

- de se familiariser avec les référentiels de tous les diplômes correspondant aux champs d'activités des professeurs de lycées professionnels Biotechnologies santé environnement ;
- de repérer la diversité des enseignements dans les différents champs professionnels et les savoirs qui y sont associés, ainsi que leur articulation avec les autres disciplines ;
- de s'informer sur les parcours des élèves en voie professionnelle (origines, débouchés, poursuites d'études,...) et sur le fonctionnement du lycée professionnel ;
- de s'approprier la démarche d'investigation.

### **Commentaires relatifs au sujet et aux investigations**

Le jury attend du candidat :

- une analyse du sujet pendant la préparation de l'épreuve, lui permettant de lister des hypothèses qu'il expérimentera en partie ou en totalité lors de ses investigations ;
- des investigations, conduites pendant les travaux pratiques, qui correspondent aux compétences énoncées dans le sujet et au niveau de formation imposé, sans nécessairement aboutir à une réalisation ou à une production ;
- une exploitation personnalisée des différentes sources d'informations mises à disposition (documents techniques et accès Internet), dans le respect des règles de déontologie : *il est rappelé que le plagiat de contenu est répréhensible, et que le candidat s'expose à des sanctions pénales. Durant toute la durée de l'épreuve, le candidat n'a aucun accès à des ressources personnelles. Le fait d'avoir avec soi un téléphone portable, ou de se connecter à un espace privé, pourra être sanctionné ;*
- une mise en œuvre raisonnée de pratiques d'hygiène : certains candidats ont consacré plus temps à la mise en œuvre de techniques d'hygiène qu'à la conduite d'investigations ;
- des investigations par expérimentation (tests, tâtonnements...) avec une utilisation judicieuse des équipements, matériels, produits et denrées mis à disposition et non la simple réalisation d'une technique professionnelle ;
- une analyse des investigations réalisées et son exploitation en vue de la conception d'une séquence pédagogique.

Le jury rappelle que la communication entre les candidats est interdite.

### **Commentaires relatifs à l'exposé**

Le jury attend du candidat :

- une présentation des investigations conduites;

- une analyse des investigations faisant apparaître une méthode, un questionnement ;
  - un lien cohérent entre les investigations, la séquence, et les objectifs présentés ;
  - la présentation d'une séquence qui prend en compte le niveau d'enseignement et le diplôme indiqué dans le sujet ;
  - une séquence centrée sur des compétences du référentiel incluant obligatoirement celle imposée par le sujet et les savoirs qui lui sont associés ;
  - la formulation d'objectifs réalisables, évaluables, adaptés à la séquence ;
  - la proposition d'activités élèves réalistes et adaptées ;
  - un exposé structuré et soigné s'appuyant sur le résultat des investigations ;
  - une maîtrise du matériel de communication ;
  - une maîtrise du vocabulaire pédagogique, professionnel, scientifique et technique ;
  - une gestion du temps correcte : de nombreux candidats ont réalisé un exposé trop court.
- Il est rappelé aux candidats que leur anonymat doit être préservé.

### **Commentaires relatifs à l'entretien**

Le jury attend du candidat :

- un échange constructif et argumentatif ;
- une attitude réflexive face à une situation nouvelle exposée ;
- des qualités d'écoute, de la réactivité ;
- une posture

## ***Epreuve d'entretien à partir d'un dossier***

**Durée : 1 heure - Coefficient : 2**

### Résultats

Moyenne de l'épreuve : 10,97

Note la plus haute : 20 / 20

Note la plus basse : 02 /20

### RAPPORT

**Rapport établi par Mesdames BANON, BATTIN, BRACHET, COURSON, DIENE, DUCHESNE, FISCHER, FONTAINE, GERAUDIE, LAVOINE, LEVIEL, MANCINI, MEILLER, MENU, MERRIAUX, MESSE, MORVAN, PASCAL, RIOLET, SCHAMME, SIOMBOING, TERRET, VANAUTRYVE, VIDAL et Messieurs BERRADA, BRAULT, BOUCHE, CORDEIRO, EL HAIKALI, POUGET, RAHMANI, SIEURAC, SILLAC, ZINK.**

#### **Commentaires relatifs au dossier**

Le candidat est invité à constituer un dossier ne dépassant pas quarante pages, annexes comprises. Ce dossier comprend d'une part des données scientifiques et techniques qui peuvent être mobilisées dans le cadre des enseignements dispensés et d'autre part les exploitations pédagogiques envisagées. Les données, analysées et structurées, s'ancrent dans la réalité professionnelle (entreprises, collectivités, structures, associations ...) et/ou sur des faits de société ou d'actualité (santé, environnement, consommation ...). Le dossier doit être construit et rédigé par le candidat. Tout plagiat avéré, même partiel, d'un dossier rédigé par une tierce personne fera l'objet de sanctions sévères, dont en tout premier lieu la radiation du concours.

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat à :

- rechercher les supports de son enseignement dans la réalité de l'environnement professionnel des champs de la spécialité du professeur de lycée professionnel en Biotechnologies Santé-Environnement (BSE) ;
- faire une analyse scientifique et technologique des supports qu'il a choisis ;
- extraire de l'étude présentée des exploitations pertinentes pour les enseignements relevant de la responsabilité du PLP BSE.

Le jury attend du candidat :

- un questionnement ou une investigation ou une problématique, authentique et réaliste, justifiant le choix de l'étude ;
- une analyse cohérente, conduite d'une façon méthodique et aboutie ;
- des données scientifiques et techniques, pertinentes, actualisées et au niveau du concours présenté, dont la fiabilité de la source a été vérifiée ;
- une ou des exploitations pédagogiques en lien direct avec la partie scientifique et technique montrant l'utilisation de ces données à des fins d'apprentissage. Ces exploitations doivent s'inscrire dans le cadre des référentiels ou programmes de formation.

#### **Commentaires relatifs à la soutenance**

Une soutenance de trente minutes doit permettre au candidat de présenter les éléments scientifiques et techniques abordés et de proposer une séance choisie dans le cadre des programmes de lycée professionnel.

Le jury attend du candidat :

- un exposé qui ne se limite pas à une paraphrase du dossier ni à une lecture systématique, des notes rédigées ou des diapositives projetées ;
- une présentation claire, structurée et équilibrée, dans les trente minutes consacrées à l'exposé ;
- une expression orale de qualité et l'utilisation d'un vocabulaire rigoureux ;
- une attitude appropriée attestant d'une posture au regard de l'exercice du métier ;
- une présentation s'appuyant sur un support rigoureusement conçu en amont (*les outils de communication mis à la disposition du candidat: vidéo projecteur, ordinateur, rétroprojecteur, tableau, ...*);
- une partie scientifique et technique au niveau du concours en précisant l'origine des ressources documentaires ;
- une justification du choix des supports scientifiques et techniques et leur analyse ;
- un lien entre la présentation des éléments scientifiques et techniques et les pistes d'exploitation pédagogique ;
- une proposition de séance pédagogique prévoyant les éléments nécessaires à son organisation et à son déroulement ;
- le réinvestissement de quelques uns des supports scientifiques et techniques présentés lors de l'exposé ou dans le dossier, dans la séance pédagogique ;
- que les éléments scientifiques et techniques soient ensuite adaptés au niveau de la séance proposée.

### **Commentaires relatifs à l'entretien**

L'entretien permet de vérifier :

- la maîtrise des connaissances scientifiques et technologiques au service de la construction d'enseignement ;
- la réflexion pédagogique (démarche scientifique et construction de séance) ;
- l'appropriation de l'environnement professionnel d'un professeur de lycée professionnel ;
- la posture en tant que cadre du système éducatif ;
- les compétences d'expression et de communication.

Le jury a apprécié :

- des connaissances scientifiques et technologiques ou techniques d'un niveau MASTER ;
- la rigueur et la concision dans les réponses apportées ;
- la pertinence et le réalisme de l'exploitation pédagogique au regard du référentiel, du public d'élèves, des ressources et des contraintes matérielles ;
- l'aptitude à faire preuve d'esprit critique sur ses propositions pédagogiques ;
- la connaissance et l'exploitation des référentiels et des documents ressources nationaux du champ des PLP BSE ;
- la connaissance des orientations de la politique éducative du ministère et des valeurs qui portent le système éducatif dont celles de la République ;
- la connaissance du lycée professionnel et des missions et compétences du professeur ;
- l'aptitude à analyser une situation pouvant être rencontrée dans l'exercice du métier d'enseignant et à adopter une posture adéquate ;

- la capacité d'adaptation face au questionnement et l'ouverture d'esprit ;
- la capacité d'écoute et de réactivité des candidats ;
- la maîtrise de la langue française en utilisant un langage clair et adapté ;
- l'adoption d'une posture physique correcte.

## CONCLUSION GENERALE

Cette première session des concours renouvelés se caractérise par l'introduction de la dimension pédagogique, sous des formes différentes, dans chacune des épreuves, qu'elles soient d'admissibilité ou d'admission.

Comme pour les concours des sessions précédentes, l'exigence d'une maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline est nécessaire.

L'est également la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves.

C'est ce qui est principalement apprécié dans la première épreuve d'admissibilité.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les transformant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignements – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert bien sûr une pratique technique mais surtout une réflexion sur l'utilisation des investigations menées, des techniques abordées, des difficultés rencontrées lors de leur réalisation, de la transposition qui pourra être menée pour les élèves en réponse aux objectifs visés, de ce qu'elle nécessitera comme stratégie pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement professionnel, qui se fonde sur une confrontation avec le réel, un permanent aller-retour entre l'approche du réel pour comprendre, expliquer et apprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou faire, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ de la santé et de l'environnement dans leur dimension biotechnologique, exploité pour un enseignement spécifique, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant en lycée professionnel en biotechnologies santé environnement.

Bien sûr il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves.

Se familiariser avec le lycée, rencontrer des enseignants de biotechnologies santé environnement mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

**Le jury tient à remercier Monsieur le Proviseur et Madame le chef de travaux du lycée du parc Saint Jean à Toulon, Monsieur le proviseur et Monsieur le proviseur adjoint, Madame le chef de travaux, Madame la gestionnaire du lycée Louis Guilloux de Rennes, les équipes d'accueil et de maintenance, les équipes de restauration pour**

**l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admissibilité et d'admission. Le jury remercie également les enseignants du lycée Louis Guilloux qui ont encadré les épreuves d'admission et ont contribué à ce que les candidats soient dans les meilleures conditions. Le jury tient enfin et tout particulièrement à remercier Madame la gestionnaire du CAPLP biotechnologies santé environnement pour son efficacité et son dévouement.**